

DEMANDE DE PASSEPORT MOBILITE FORMATION PROFESSIONNELLE

NOM (du bénéficiaire) :
 Prénoms :
 Nom de jeune fille :
 Date de naissance : Lieu : Nationalité :
 Province d'origine : Province Sud Province Nord Province îles
 Adresse en Nouvelle-Calédonie.....
 BP Code Postal..... Ville.....
 ☎ : Adresse mèl :
 ☎ en métropole (si connu) :

SITUATION ACTUELLE

AUTRES (préciser)

SALARIE(E) TRAVAILLEUR INDEPENDANT SANS EMPLOI ETUDIANT

Dernière année de scolarité	Classe- série –discipline	Etablissement	Diplôme préparé
Date du dernier emploi	Intitulé de l'emploi	Employeur	Nature contrat (CDI, CDD,...)

Formation Professionnelle Durée de la formation :
 Concours (oraux d'admission)
 Contrat de Travail

PROJET

Intitulé de la formation ou du concours envisagé :

Organisme / Structure : Lieu :

Êtes-vous déjà bénéficiaire d'une bourse en NC ? NON OUI Si oui de quel organisme?

Provinces (précisez)	BAS	PIF - NC	PCA	Autres (précisez)

Pièces obligatoires à fournir :

- La photocopie du passeport du bénéficiaire en cours de validité.
- Le justificatif de résidence en NC (Facture eau, électricité, attestation logeur et pièce d'identité, ...).
- Le certificat de scolarité ou d'inscription en formation, la convocation pour les oraux d'admission aux concours, le contrat de formation en alternance signé.
- Le dernier avis d'imposition complet du foyer fiscal auquel le bénéficiaire est rattaché ou celui du bénéficiaire, copie de la déclaration (en cas de situation particulière, couple non marié, enfants à la charge d'un des parents).
- La copie du livret de famille (si bénéficiaire est encore à la charge de ses parents).
- Le justificatif de bourse à fournir si l'attributaire est bénéficiaire d'une bourse en NC.

Date : / /

Signature du demandeur ou du représentant légal :

Les aides Passeport Mobilité Formation Professionnelle

- [Une aide de 100%](#) sur le coût du titre du transport aérien, sous réserve que le quotient familial, du foyer fiscal auquel est rattaché le bénéficiaire, ne dépasse pas 3.738.734 FCFP (Revenu annuel /nombre de parts fiscales).

Le mode opératoire de calcul est fait sur le dernier **avis d'imposition** délivré par les services fiscaux, en prenant en compte le **détail des revenus** avant déductions, abattements et cotisations. Le seuil d'éligibilité correspond à **85%** de ce revenu.

⚠ *Cela ne correspond pas au revenu brut net global ou au net global imposable.*

Des simulations sont possibles sur www.gip-cadres-avenir.nc ou www.nouvelle-caledonie.gouv.fr, rubrique Passeport Mobilité.

SITUATION	Nb de parts	REVENU ANNUEL
		CFP
Célibataire, divorcé ou veuf sans enfant à charge	1	3 738 734
Célibataire ou divorcé ayant un enfant à charge	1,5	5 608 101
Marié sans enfant à charge	2	7 477 468
Célibataire ou divorcé ayant deux enfants à charge	2	7 477 468
Marié ou veuf ayant un enfant à charge	2,5	9 346 835
Marié ou veuf ayant deux enfants à charge	3	11 216 202
Célibataire ou divorcé ayant trois enfants à charge	3	11 216 202
Marié ou veuf ayant trois enfants à charge	4	14 954 936
Célibataire ou divorcé ayant quatre enfants à charge	4	14 954 936
Marié ou veuf ayant quatre enfants à charge	5	18 693 670
Célibataire ou divorcé ayant cinq enfants à charge	5	18 693 670
Marié ou veuf ayant cinq enfants à charge	6	22 432 404
Célibataire ou divorcé ayant six enfants à charge	6	22 432 404
Marié ou veuf ayant six enfants à charge	7	26 171 138

De plus

- 1) Le calcul se fait sur la base du code général des impôts Métropolitain.
- 2) Le calcul prend en compte le dernier avis d'imposition.
- 3) Pour l'imposition des contribuables célibataires ou divorcés qui vivent seuls, le nombre de parts prévu est augmenté de 0,5 lorsqu'ils supportent à titre exclusif ou principal la charge d'au moins un enfant.

Le dossier doit être retourné pour instruction à :

La Continuité Territoriale Nouvelle Calédonie
16 rue d'Austerlitz, 1^{er} étage
BP C5 - 98844 Nouméa Cedex

Tél. : 687 26.56.30 Fax : 26.56.59
Email: passeport.mobilite@gipfca.nc